

SYMEVAD – Comité Syndical du 8 décembre 2025**2025-35**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

DU SYMEVAD

Séance du 8 décembre 2025

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 1 décembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. VANDEVILLE Bruno, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc, M BOYER Jean-Luc,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, Mme WERQUIN Mildred,

Procuration :

Mme CORDONNIER Bernadette donne procuration à M BOURY Thierry

Mme VAILLANT Lucie donne procuration à M PREIN Thierry

Etaient excusés :

Mme. CHARLES Célia, M SILVAIN Eric, Mme VAILLANT Lucie, Mme CORDONNIER Bernadette, M DEREGNAUCOURT, M. GUENEZ Frédéric, M. KUMOREK Laurent, M. MEHAIGNERY Charly, M MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. HERMANT Jean –Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme LAISNE Genévière M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CZECH Bernard, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTEVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, M. CARUSO Vincent, M LICTEVOUT Patrick, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. YUX Alain, M. RICHARD Francis,

SYMEVAD – Comité Syndical du 8 décembre 2025**2025-35****DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL****Objet : Décision modificative N°2 budget principal**

Considérant que le Budget primitif 2025 principal a été voté à l'unanimité lors du Comité Syndical en date 09 avril 2025 par la délibération n° D-2025-14.

Vu la délibération n° D-2025-28 du 20 octobre 2025, portant vote de la décision modificative n°1 pour le budget principal.

Vu la décision du président n° 2025-7 du 29 octobre 2025, portant vote sur une fongibilité de crédit n°1 pour le budget principal

Considérant la nécessité d'ajuster certains crédits budgétaires avant la clôture de l'exercice 2025 sur le budget principal.

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide,

Article 1 : l'inscription de la décision modificative suivante :

SYMEVAD – Comité Syndical du 8 décembre 2025
2025-35

Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Montant
23	2313	Travaux centre de tri ECT	488 000.00 €
23	2315	Travaux centre de tri ECT	548 000.00 €
Ss total chapitre 23			1 036 000.00 €
21	21318	Travaux centre de tri ECT	- 488 000.00 €
21	2158	Travaux centre de tri ECT	- 548 000.00 €
Ss total chapitre 21			- 1 036 000.00 €
Total			- €

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	14
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	2
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
Votes favorables	16
Votes défavorables	0
Abstentions	0

Le Président

Christian MUSIAL